

# SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

### **Arrêté du 9 octobre 2019 portant nomination des membres du jury des concours d'internat donnant accès, au titre de l'année universitaire 2020-2021, au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques**

NOR : SSAN1930626A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles D. 633-1 à D. 633-8 relatifs à l'accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques ;

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles R. 633-35 à R. 633-39 relatifs à l'accès aux formations du troisième cycle spécialisé pour les ressortissants français ou des autres États membres de l'Union européenne, des autres États parties à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Confédération helvétique ou de la principauté d'Andorre ;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires) ;

Vu l'arrêté du 12 avril 2012 portant organisation et programme des concours d'internat de pharmacie et détermination de la procédure de choix de poste ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2019 portant ouverture, au titre de l'année universitaire 2020-2021, du concours national d'internat donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2019 portant ouverture du concours d'internat de pharmacie à titre européen pour les pharmaciens ressortissants des États membres de l'Union européenne, d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération suisse au titre de l'année universitaire 2020-2021 ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2019 portant ouverture du concours d'internat de pharmacie à titre étranger pour les pharmaciens autres que les ressortissants des États membres de l'Union européenne, d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération suisse au titre de l'année universitaire 2020-2021,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres du jury des concours d'internat donnant accès, au titre de l'année universitaire 2020-2021, au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques :

#### *1° En qualité de président de jury*

Pr BROUILLET Jean-Paul.

#### *2° En qualité de membres titulaires*

Mme GAJDA-DESAULLE Dorota.

M. GIRAUDEAU Bruno.

Pr LEULLIOT Nicolas.

Pr SABATIER Robert.

Mme EL GHARBI-HAMZA Najla.

Pr REYBIER Karine.

M. GUILLET Benjamin.

Mme MARQUET Perrine.  
M. DECLEVES Xavier.  
Mme PASCAUD-ROUSSIN Anne.  
M. HONORE Stephane.  
M. DUPUIS Antoine.  
M. LIRUSSI Frédéric.  
M. EVRARD Alexandre.  
Pr LE BORGNE Marc.  
Pr BOUREL-BONNET Line.  
Mme THILLY Nathalie.  
Pr VAN DEN BRINK-LLORENS Helene.  
Mme AOUADI-BALDUYCK Malika.  
M. PAUL Jean-Louis.  
M. LAPLANCHE Jean-Louis.  
M. DENOYELLE Christophe.  
M. PERRIN Julien.  
Mme GARNACHE-OTTOU Francine.  
Mme FROBERT Emilie.  
Mme ROGEZ Sylvie.  
M. ROUZAIRE Paul.  
Mme CHOLLET-MARTIN Sylvie.  
M. FAVENNEC Loic.  
M. WELTI Stephane.

*3° En qualité de membres suppléants*

Pr ROUSSEAU Annick.  
M. TROUILLAS Patrick.  
M. PRZYBILLA Frédéric.  
Pr BELLANGER-AZAROUAL Nathalie.  
M. KRYZA David.  
M. FAIVRE-CHAUVET Alain.  
Pr LESNIEWSKA CHOQUET Eric.  
Pr BOURY Frank.  
M. RESPAUD Renaud.  
M. SINCE Marc.  
Pr TCHORELOFF Pierre.  
Pr TAVERNA-BONVENTO Myriam.  
Mme SAMPOL-MANOS Emmanuelle.  
M. PATRICE Thierry.  
M. GUIBOURDENCHE Jean.  
M. CHAGRAOUI Abdeslam.  
M. CHILLON Jean-Marc.  
M. CHATELUT Etienne.  
M. PICARD Nicolas.  
M. MANOURY Boris.  
M. ANTIER Daniel.  
M. DINE Thierry.  
M. COUET William.  
M. TROUVIN Jean Hugues.  
M. GUITTON Jerome.

Mme BAUDOUIN-BRIGNOLE Françoise.  
Mme ALLORGE Delphine.  
M. PINEAU Alain.  
M. GAVARA Laurent.  
Pr LISOWSKI Vincent.  
Pr BUREAU Ronan.  
Pr ARDISSON Janick.  
Pr LEVI Yves.  
Pr MOMAS Isabelle.  
Pr LE GAL-FONTES Cecile.  
Pr PEIGNE Jerome.  
Mme HAMELIN Jocelyne.  
M. PUISIEUX Alain.  
M. FAURE Patrice.  
M. BENOIST Jean-François.  
Mme BOURGAREL-REY Veronique.  
M. STAELS Bart.  
Mme BADENS Catherine.  
M. SEREE Eric.  
Mme BARDIN Nathalie.  
M. SMADJA David.  
Mme GAUSSEM Pascale.  
M. AUGAGNEUR Yoann.  
M. LE MONNIER Alban.  
M. FOULONGNE Vincent.  
Mme JUMAS-BILAK Estelle.  
Mme ZAWADZKI Patricia.  
Mme LABROUCHE-COLOMER Sylvie.  
M. MONNERET Guillaume.  
Mme ROBERT-SEILLES Estelle.  
Mme LEROUX-ROGER Nadine.  
Mme SAVAGE-HOUZE Sandrine.  
Mme GIGOU-CORNET Muriel.  
Mme KAPEL Nathalie.  
Mme AZZOUZ-MAACHE Samira.

#### Article 2

Le chef du département concours, autorisation d'exercice, mobilité-développement professionnel est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 9 octobre 2019.

*La directrice générale  
du Centre national de gestion,*  
EVE PARIER